

Archivée le 17/03/2026

REPUBLIQUE FRANCAISE

Penvénan, le 17 mars 2026,

Madame le Maire, Denise PRUD'HOMM,

à

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux

Invitation

OBJET : CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE D'ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS (article L. 2122-8 du CGCT)

DATE : SAMEDI 21 MARS 2026

HEURE : 10H00

LIEU : SALLE DES FÊTES

ORDRE DU JOUR :

En application de l'article L. 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 19 JANVIER 2026
2. INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL
3. ÉLECTION DU MAIRE
4. FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS
5. ÉLECTION DES ADJOINTS AU SCRUTIN DE LISTE
6. LECTURE ET REMISE D'UNE COPIE DE LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL MENTIONNÉE À L'ARTICLE L. 1111-12 du CGCT ET DU CHAPITRE CONSACRÉ AUX CONDITIONS D'EXERCICE DES MANDATS MUNICIPAUX (chapitre III du titre II du Livre 1^{er} de la 2^{ème} partie du CGCT).

Le Maire,

Madame Denise PRUD'HOMM

